

BERNARD
DEP. 1679
LE MEILLEUR
DES BLANC

Journal de Roubaix

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS

Nord et limitrophe... 3 mois. 17.00; 6 mois. 32.00; 1 an. 60.00
France et Belgique... 3 18.00; 6 34.00; 12 64.00
Union postale... 3 20.00; 6 36.00; 12 66.00

REDACTION-ANNONCES
ABONNEMENTS

ROUBAIX: 71, Grande-Rue. Tél. 24 et 1908 Inter. 6.
TOURCOING: 33, rue Carnot. Téléph. 87.
Chèques postaux 57 Lille.

MESDAMES
Pour les élégantes
habillez-vous au
PALAIS
de la NOUVEAUTE
29, rue Pierre-Maître, 29
face aux Halles de Roubaix
Exposition Générale
DES
Bonniers Créateurs
DE LA SAISON

Le débat financier à la Chambre UN COUP DE THÉÂTRE M. Blum exige de M. Painlevé la promesse d'une inflation limitée à 1,500 millions Le Président du Conseil se refuse à prendre cet engagement formel

AVANT LA SEANCE

La Commission des Finances examine les amendements et contre-projets

Paris, 20 novembre. — La Commission des Finances a examiné ce matin, les contre-projets et amendements au projet d'assainissement financier; elle a écarté les contre-projets Bonaffon et Aubriot; le contre-projet socialiste n'a pas été émis; on sait qu'il est provisoirement retiré et ne doit être développé qu'au moment de la discussion des articles sous forme d'amendement. Quelques amendements n'apporant au projet que des modifications de rédaction ont été retenus. La Commission a examiné également maintes fois les amendements visant les dix premiers articles et n'a pas encore abordé les amendements se rapportant à la contribution exceptionnelle et aux exonérations.

Dans les groupes

Le parti socialiste S. F. I. O. a clarifié une sous-commission, composée de ses représentants à la Commission des Finances, d'examiner à la Commission des Finances, d'examiner à la tribune, sans pourtant demander à la Chambre de se prononcer.

LA SEANCE

La séance est ouverte à 14 h. 45, sous la présidence de M. Herriot.

La contribution nationale exceptionnelle

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion générale du projet tendant à instituer une contribution nationale exceptionnelle. M. Piétri expose que la discussion amènera le projet.

M. Piétri constate que cette Chambre n'a peut-être pas assez pratiqué l'optimisme et qu'elle se couche trop précocement à l'assemblée qui l'a précédée. Il traite la question monétaire du point de vue d'un strictement technique, M. Piétri se déclare partisan de la stabilisation réclamée. Il reproche au projet un défaut de clarté et de précision, une certaine confusion entre les questions de trésorerie et de questions d'amortissement.

M. Léon Blum s'élève contre l'inflation et défend l'impôt sur le capital.

M. Léon Blum monte à la tribune. Il rappelle la position du parti socialiste dans la question monétaire. Les socialistes, dit-il, ont prévu tout ce qui arrive. Nous avons, dit-il encore, à payer les dépenses de la guerre; or, le parti socialiste a cherché à les réduire.

M. Blum. — Aujourd'hui, nous n'avons pas changé. Nous apportons toujours notre solution. En demandant le projet, nous n'avons pas demandé à la richesse acquise et uniquement à la richesse acquise, les moyens propres à permettre à l'Etat de sortir victorieusement de la crise qu'il traverse.

M. Blum. — Nous le voulions comme tout le monde, sans qu'on en fasse. (Applaudissements à gauche.)

UN DIALOGUE PATRIOTIQUE

Un dialogue d'initiative entre M. Blum et le

Président du Conseil, qui est passionnant, et tient toute la Chambre en suspens.

M. Blum demande si l'inflation sera limitée. M. Blum rétorque que ses amis et lui ne sont pas satisfaits du projet parce qu'il limite l'inflation. M. Blum. — Le Gouvernement, croit-il, en traitant à ce qu'il a déclaré à la Commission, les disponibilités de la Trésorerie ne suffisent pas? Alors, il faut qu'il nous le dise. Nous avons fondé sur le projet, l'espoir que l'inflation serait évitée. C'est une question qui nous concerne tous. (Mouvements sur tous les bancs.)

M. Blum. — Peut-être préférez-vous peser les termes de votre réponse?

M. Painlevé répond qu'il ne peut en donner l'assurance.

M. Painlevé. — La promesse formelle que le Gouvernement a faite, est de faire face aux dépenses budgétaires avec une inflation maximale de 1,500 millions, mais quand vous demandez si le niveau se sera pas dépassé, je réponds: je ne serais pas un honnête homme, si je vous donnais cette assurance. (Mouvements à l'extrême gauche; applaudissements sur divers bancs à gauche et au centre.)

En son âme et conscience, je déclare qu'au gouvernement on pourrait prendre l'engagement que vous me demandez. (Applaudissements sur divers bancs à gauche et au centre.)

M. Léon Blum. — Nous ne nous sommes déçus à voter pour le passage à la discussion des articles, que parce que nous avions l'assurance que, autant qu'il était possible de le prévoir, à moins de catastrophe, il pourrait être procédé à la consolidation des bons à court terme, sans rien de nouveau. Le Gouvernement pensait-il, tout au moins, ou bien un fait nouveau s'est-il produit, qui l'a fait changer d'opinion? Nous avons revu notre contre-projet, pour plusieurs raisons. D'abord, pour des raisons politiques, non pas à cause de la discipline ou de la discipline de Caral, je ne sais pas ce que c'est que la discipline de Caral, je ne connais que la discipline de la loi de nos partis. (Applaudissements à l'extrême gauche et sur divers bancs à gauche.)

Et les socialistes réservent leur vote...

M. Blum conclut, en adressant sur son ton péroratoire au Gouvernement, les demandes de déclaration de forfaiture. Ce n'est qu'après avoir entendu le Gouvernement que ses amis et lui se sont levés pour voter contre le passage à la discussion des articles. Les socialistes applaudissent énergiquement leur leader, tandis qu'à droite, les députés s'excitent, et qu'à gauche, comme au centre, l'émotion est très vive.

Les députés commentent entre eux le coup de théâtre qui vient de se produire. (Cris: Suspension d'urgence.)

REPRISE DE LA SEANCE

La séance est reprise à 19 h. 20. Un profond silence s'établit quand M. Painlevé, ayant demandé la parole, monte à la tribune.

M. Painlevé. — Le Gouvernement sent la gravité du moment. La question est posée entre ceux qui veulent la rétablissement du franc par les mesures les plus énergiques, voire héroïques, et ceux qui pensent qu'il vaudrait mieux que les événements suivent leur cours sans qu'on y porte remède. Le gouvernement a pris nettement ses responsabilités. Sa nouvelle est de réviser le franc.

Le gouvernement vous a demandé de faire face au déficit budgétaire et devant le rôle des avances à l'Etat, à 1,500 millions. Dans ce projet, il ne vous demande pas de lever le plan de la circulation. C'est ce projet qu'il soumet à votre vote.

M. Painlevé. — On a voulu me demander un engagement formel d'avenir. L'avenir ne dépend pas du Gouvernement. (Applaudissements à gauche et au centre.)

LA SEANCE DU SENAT

Paris, 20 novembre. — La séance est ouverte à 15 h. 10, sous la présidence de M. Bérenger.

UN COUP DE MAIN DE REBELLES CONTRE AJDIR

Fez, 20 novembre. — Durant la nuit, des rebelles ont tenté d'approcher des maisons d'Ajdjir, occupées par des partisans. Sous les ordres du Jaid Soltman, une lutte s'est engagée. Les rebelles ont été repoussés et se sont enfuis, abandonnant des morts, des blessés et des armes.

Dans le secteur de Regaya, les garnisons de deux blockaus ont surpris, la nuit dernière, un groupe ennemi qu'ils ont dispersé, faisant cinq prisonniers et s'emparant d'une quantité d'armes, de munitions et de détail.

LES EVENEMENTS DE SYRIE

M. de JOUVENEL PARTIRA POUR LA SYRIE LUNDI SOIR

Paris, 20 novembre. — Le départ de M. de Jovenel, le nouveau haut commissaire de France en Syrie, est définitivement fixé à lundi soir. M. de Jovenel quittera Paris par la gare de Lyon, lundi soir, à destination de Marseille où il s'embarquera le lendemain sur le paquebot « Sphinx ».

UN AUTO-CAR ATTAQUE AU NORD-EST DE DAMAS

Dix tués ou blessés. Dans une région actuellement troublée par des querelles entre habitants de villages différents, un auto-car a été attaqué. Il y a eu dix tués ou blessés.

BILLET PARISIEN Ce qui se dégage du débat

(D'UN REDACTEUR SPECIAL)
PARIS, 20 NOVEMBRE (MINUIT).

La chute du Ministère, qui avait semblé imminente dans la soirée à la suite d'une fâcheuse déclaration de M. Painlevé sur l'inflation, n'est plus envisagée pour le moment, la Chambre ayant voté par 294 voix contre 250 le passage à la discussion des articles.

Les socialistes, revenant sur leur décision, ont apporté une fois encore leur concours au Gouvernement.

Tout aura été dit sur les projets financiers soumis à l'approbation du Parlement. Mais si on laisse de côté les interventions inspirées par des raisons politiques plus que par des raisons d'ordre pratique (et nous n'avons garde de rabaisser l'intérêt du point de vue politique dans la question), on constate que les orateurs appartenant à des partis très différents se sont accordés sans difficulté sur les points essentiels.

Il est même remarquable que ce long débat ne s'est pas départi d'une certaine dignité. Mais pourquoi faut-il que l'on en soit réduit à féliciter le Parlement chaque fois qu'il ne se donne pas en spectacle aux amateurs de scandales?

Il n'aurait donc inconvénient de dire: Ces séances n'ont rien apporté de nouveau. Vraiment, la question a été exposée sous toutes ses formes, et désormais les députés pourraient voter sans embarras de cause. C'est alors que leur embarras sera grand. Car soir bon nombre d'entre eux, le vote sur chacun des articles du projet causera un pénible cas de conscience. Le politique et l'économiste, pour employer des termes très en vogue aujourd'hui, se disputeront dans leur cœur. Mais n'anticipons pas, et embrassons d'un coup d'œil les points de la discussion générale à mis particulièrement en lumière:

1^o OBJECTION TECHNIQUE: La Caisse d'amortissement sera chargée de l'équilibre budgétaire.

2^o OBJECTION ECONOMIQUE: Certains des impôts prévus pèseront si lourdement sur le commerce et l'industrie, qu'ils risquent de déterminer une terrible crise de chômage.

3^o OBJECTION PSYCHOLOGIQUE: L'Etat, en manquant à ses engagements, notamment pour ce qui concerne les rentes d'Etat et les Bons du Trésor, aggrave la crise de confiance. D'où inflation nécessaire par le remboursement des Bons de la Défense Nationale.

Ces trois objections, dont on ne saurait méconnaître la gravité, seront présentées à l'esprit des députés durant l'examen des articles.

C'est dire que la discussion est loin d'être achevée et que toutes les surprises restent possibles.

La décoration de Mgr Corretti Nonce à Paris

On lit dans la « Semaine Religieuse » de



MONSIEUR CERRETTI

Paris, à propos de l'attribution à Mgr Corretti de la grand-croix de la Légion d'honneur, les lignes suivantes:

La décision si flatteuse du Gouvernement français témoigne non seulement de la science politique du Nonce apostolique qui, durant toute sa carrière, a été un diplomate heureux, mais aussi de l'ambassadeur survenue, grâce à lui, dans les rapports du Saint-Siège et de la France en ce qui il a su dissiper les nuages accumulés par les lois de séparation.

Désormais, on ne pourra plus nier en France ou à l'étranger qu'il y a eue non seulement chose de changé même au point de vue religieux et quand, retourné à Rome, Mgr Corretti, revêtu de pourpre par le Saint-Siège et par le Gouvernement français, portera sur sa soutane rouge le grand cordon de la Légion d'honneur, il s'adressera les étrangers à reconnaître qu'en France, malgré certaines apparences contraires, le catholicisme est encore à l'honneur.

MOTS POUR RIRE

— Tiens, tu bois ton vin rouge avec une palette...
— Oui, j'ai juré à ma femme que jamais un verre de rouge ne toucherait mes lèvres...

Chez le dentiste.
— Vous voyez, je ne vous ai pas fait mal!
— Vous n'avez pas crié...
— Oh! vous savez, les grandes douleurs sont muettes!

LES CHANGES

	JEUDI	VENREDI
LIVRE	122.32	122.30
DOLLAR	25.25	25.245
BELGIQUE ..	114.40	114.35

Mort de la reine Alexandra mère du Roi d'Angleterre

Londres, 20 novembre. — L'état de santé de la reine-mère Alexandra, qui est âgée de 81 ans, est devenu subitement alarmant. Le



LA REINE ALEXANDRA

à l'époque de son couronnement.

bulletin publié par les docteurs qui soignent la royale malade à Sandringham, indiquait un état critique.

Le roi et la reine sont auprès de la reine Alexandra, à Sandringham.

Lorsque s'est produite la crise cardiaque qui a soudainement aggravé l'état de la reine-mère, le roi, qui se trouvait à la chasse à Ammer, a été immédiatement appelé.

Les deux fils de la reine Alexandra, la princesse Victoria et la reine de Norvège, sont également à Sandringham.

Les derniers bulletins publiés disent que la reine Alexandra s'est déçagée.

Une dépêche reçue ce soir annonce que la reine Alexandra est décédée.

LA SUCCESSION DE M. HUGHES LE ROUX AU SENAT

Versailles, 20 novembre. — Il est probable que M. Amiard, président du Conseil général de l'Orne, sera candidat au siège laissé vacant au Sénat par suite du décès de M. Hughes Le Roux.

UN VAPEUR COULE avec 200 travailleurs

Un mécanicien et deux marins saurés

La Havre, 20 novembre. — Le vapeur « Ville de Cayes » avec 200 travailleurs à bord se rendant aux plantations de canne à sucre cubaines a coulé. Le mécanicien et deux marins ont été saurés.

Des aéroplanes et des destroyers font des recherches sur les lieux du sinistre, pour essayer de sauver des survivants.

Un cyclone fait huit cents victimes dans l'Inde

Londres, 20 novembre. — On mande de Bombay à l'« Exchange Telegraph » qu'un cyclone a dévasté la côte de Malabar, engloutissant un grand nombre d'embarcations.

On signale plus de 800 morts et environ 100.000 livres de dégâts.

L'affaire des bandits de Cormeilles-en-Parisis devant le jury de Versailles

Versailles, 20 novembre. — Pendant le délire des témoins, concernant la mortalité de Bierre, qui montrent l'accusé comme faible de caractère, Pierson cache sa figure pour pouvoir lire à son aise.

Mlle Juliette Roubaud raconte comment elle a connu Pierson, le voyage à Marseille, l'achat des journaux et l'aveu de Pierson.

M. Hollander, pour la partie civile, plaide la responsabilité pénale de Pierson et réclame 10.000 francs de dommages et intérêts.

Le président déclare que le jury ne pas séparer le requéreur des plaidoiries, il lève la séance. Samedi, réquisitoire, plaidoiries et verdict.

LES NOUVEAUX IMMORTELS



LE DUC DE LA FORCE

qui vient d'être élu au fauconnat du comté d'Hammerby

La troisième journée du Congrès des Catholiques du diocèse de Lille

(VENDREDI 20 NOVEMBRE)

Les travaux de la troisième journée peuvent se diviser en deux parties: le matin, rapports sur les moyens les plus efficaces de propagande; l'après-midi, rapports sur la marche de la Fédération.

Une réunion générale était réservée à tous les congressistes, le soir.

LA MATINEE

A 9 h. 30, en la salle des fêtes de l'école libre Saint-Joseph, les congressistes se réunissent pour entendre deux rapports: le premier: « L'action sur l'opinion publique par la conférence populaire, par M. Thellier, avocat au barreau de Lille, conférencier de la Fédération; le deuxième: « L'action sur l'opinion publique par le tract, l'affiche et le journal. »

M. le vicaire général Delannoy présidait cette réunion, entouré de membres du bureau de la Fédération.

A l'ouverture, M. Thellier n'étant pas arrivé, c'est le R. P. Parvillez qui a la parole pour présenter son rapport sur « l'action sur l'opinion publique par le tract, l'affiche, le journal. »

Le rapport du R.P. Parvillez

Disons de suite que ce rapport fut une véritable révélation sur la conception nouvelle et hardie des moyens de propagande à utiliser par les catholiques.

Le but de cette propagande est d'exercer une véritable action sur l'opinion publique, et le R. P. Parvillez examine les moyens qui peuvent être employés.

Il envisage même la possibilité d'utiliser les réclames lumineuses et les panneaux aériens.

« Eh! pourquoi pas? Le tort des catholiques n'a-t-il pas été de rester toujours trop en arrière sur ces moyens? Et l'orateur cite les nombreux exemples venus de tous les pays, où les organisations mettaient à leur service le cinéma et la T. S. F., tandis que les catholiques ont été faibles, intermittents et timides. »

En attendant la possibilité d'utiliser ces grandes inventions pour la propagande des idées catholiques, l'orateur fait l'étude des trois premiers moyens pratiques:

1^o Le tract, l'affiche, la presse.

Le tract, ce revolver de la pensée a par sa facilité de pénétration, touche tout le monde. Les tracts existent, il suffit de les utiliser et de les élever — car, en l'occurrence, cela devient bien une conférence — indique ce qui a été fait et ce que l'on peut encore faire.

L'affiche. — Ce moyen de propagande est utilisé partout, mais à peine le voit-on reconnaître une bonne action ou un sacrifice élevé. Elle peut, cependant, seule, atteindre la masse énorme des indifférents.

Les quelques timides essais des catholiques ont été lamentablement insuffisants et il faut élargir énergiquement l'action.

La Presse. — L'orateur dit que la presse est un moyen de propagande indispensable et qu'il faut la considérer comme « l'A. L. C. P. » de la propagande.

Les chefs doivent recevoir comme consigne d'attacher la plus grande importance à la presse.

Jetant un coup d'œil d'ensemble sur tous les moyens qu'il vient de citer l'orateur reconnaît que leur emploi, actuel comprend bien des défauts, mais il faut choisir les moyens d'action les meilleurs et les appliquer.

Sans doute, les catholiques ont tendance à ne considérer que les résultats matériels, mais c'est là une erreur; il faut aussi prendre parti en faveur des résultats moraux et des méthodes qui y conduisent.

Ce rapport énergique et rempli de vérités, est longuement applaudi par l'assistance.

M. Thellier absent, l'ordre du jour est modifié, et M. Viteux vient donner quelques indications sur l'Annuaire catholique, puis M. Cattaux parle de l'organisation des conférences mises sur pied par la Fédération.

Il indique le classement des points: familial, social et religieux, et conseille vivement à tous les membres présents d'avoir recours aux bons offices des conférenciers.

Une discussion générale s'établit sur les sujets traités dans la matinée et quelques jugements critiques sur l'organisation générale sont faites, auxquelles M. Descamps, secrétaire de la Fédération donne tous renseignements et éclaircissements utiles.

Puis la séance est levée, après les conseils donnés par le président de séance, M. le vicaire général Delannoy.

L'APRES-MIDI

La seconde partie de la journée fut consacrée à l'étude du programme et de la marche de la Fédération Nationale Catholique.

La séance, commencée à 14 h. 30, sous la présidence de Mgr Quilliet, évêque de Lille, réunit de très nombreux auditeurs.

Le rapport de M. Descamps

M. F. Descamps, secrétaire de la Fédération, en un rapport bien conçu, fait l'étude de l'action de la F. N. C.

Il annonce l'envoi d'un télégramme au général de Castelnau, président de la F. N. C. au Comité national, affirmant le dévouement des membres de la F. N. C., section de Lille.

Puis, c'est une division nette et précise du rapport, en sept points.

1^o Recrutement des adhérents. — Le diocèse de Lille réunit 17.922 membres.

L'orateur indique les méthodes de recrutement employées pour obtenir ces magnifiques résultats, dont la principale est la visite à domicile organisée par les Comités paroissiaux.

2^o Organisation des Unions paroissiales. — 356 paroisses font partie de la Fédération Nationale. Ces paroisses seront groupées et formeront des « Comités de Décanat »:

3^o Marques d'activité. — De nombreuses « maisons » ont lieu entre les Comités paroissiaux et le Comité directeur, et de nombreux envois de tracts et d'affiches ont été faits.

Actuellement, il existe 273 Comités paroissiaux.

L'EXPOSITION DE WEMBLEY se clôture par un déficit de deux millions de livres

Londres, 20 novembre. — Le secrétaire parlementaire pour le département de commerce extérieur a annoncé à la Chambre des communes que le Gouvernement britannique allait être appelé comme garant de l'Exposition de Wembley, à rembourser 1.150.000 livres sterling.

On estime que les autres garants de l'entreprise devront payer encore 900.000 livres sterling, ce qui porte le déficit global de l'Exposition à 2.050.000 de livres sterling.

4^e Propagande. — La propagande, très active, a permis l'envoi de 467.000 tracts, 20.400 brochures, 12.000 cartes, 30.000 affiches, auxquels il faut ajouter les envois faits par les autres ligues catholiques.

Les sommes rassemblées dans le diocèse sont de beaucoup supérieures à celles trouvées dans les autres diocèses.

Le rapporteur demande que les cotisations soient toujours perçues le plus strictement possible, et en se conformant aux statuts. Les réunions ont, elles aussi, été très nombreuses, se chiffrant à 1.950 et 800 réunions paroissiales.

5^o Les conférences. — La question des conférences est mise au point. Les conférenciers agissent actuellement et il est demandé que les régions de Roubaix-Tourcoing arrivent à fournir un moyen de conférences.

Une école de conférenciers est créée et fonctionnera sous peu.

6^o Les journaux. — Etude est faite des journaux de la F. N. C. — qu'il faut savoir utiliser au mieux — qui donnent le mot d'ordre.

7^o Résultats. — Le rapporteur jette alors un coup d'œil sur les résultats réalisés dans la région du diocèse de Lille de la F. N. C., tant électoraux que pratiques. Le programme d'action 1925-1926, de M. Castelnau, est ensuite donné comme mot d'ordre:

1^o Revision des lois de 1901 et 1904, concernant le droit d'enseigner des religieux; 2^o Rechristianisation des écoles; 3^o Campagne pour la restauration familiale.

Sur ces trois buts, l'orateur demande que tous se groupent et se mettent à l'œuvre dans la bonne entente et avec discipline.

Ce rapport moral fait l'objet de l'approbation générale des délégués présents et des félicitations de Mgr Quilliet.

Plans divers

Les représentants des Unions paroissiales de Dunkerque, d'Haubourdin, de Saint-Pierre et Saint-Paul de Lille, de Saint-Pierre de Croix, viennent dire comment les U. P. ont été constituées, les plans qui y ont été adoptés et la marche de leur organisation respective.

Une discussion générale s'établit ensuite pour approuver ce qui a été fait et fixer les mesures qui peuvent utilement être prises à l'avenir.

Le rapport de M. Cattaux

M. Cattaux, président de la Fédération, groupement du diocèse de Lille, vient faire un rapport moral sur ce qui a été fait et ce qui pourra être fait.

Après avoir remercié Mgr Quilliet de tout l'intérêt qu'il porte à la F. N. C., il examine ce qui a été fait et ce qui reste à faire.

Rappelant les mesures antérieures du Gouvernement, il prouve que c'est, grâce à la liaison entre tous les catholiques, que le Gouvernement n'a pas pu mettre ces mesures en application.

De ces premières satisfactions, il ne faut pas se contenter, mais, au contraire, améliorer constamment le force de la F. N. C.

La nouvelle union des chefs est d'assurer la vie de toutes les U. P. de la région, d'établir une cohésion absolue entre elles, de vérifier l'écoulement intégral des mois d'ordre et de faire régner la concorde.

Il faut travailler également à l'abolition de toutes les lois préjudiciables à la vie religieuse et prendre position, dès maintenant, contre le mouvement si terrible danger qui menace les catholiques: l'Ecole unique.

L'orateur termine sur ces deux conseils: « Effort et esprit de dévouement des adhérents, discipline des chefs. » Il ne s'agit pas d'être agressif, mais « reconquerant ».

Après les félicitations de M. le vicaire général Delannoy pour cet énergique rapport, Mgr Quilliet renouvelle tout l'intérêt qu'il attache à la F. N. C. et met en elle toute sa confiance.

Et la réunion se termine sur ces paroles d'encouragement.

LA REUNION DU SOIR

La réunion du soir